
LIAISONS

La lettre d'Information de l'Association Seine-Moselle-Rhône

Numéro 6 – Décembre 2009

Editorial
d'André ROSSINOT
*Président de l'Association
Seine-Moselle-Rhône
Président de la Communauté
Urbaine du Grand Nancy
Ancien ministre*



L'année 2009 écoulée aura été synonyme d'avancées concrètes et concordantes pour les objectifs poursuivis par notre association avec l'inscription de l'objectif d'un débat public sur la liaison fluviale Saône-Moselle, d'ici 2012, dans la loi « Grenelle 1 ». Il faut saluer ici le travail réalisé par les parlementaires de toutes les sensibilités et des différents territoires concernés sur ce projet de loi. Tout au long du premier semestre, de nombreuses rencontres nous ont permis de faire largement partager nos convictions autour de la voie d'eau et de favoriser une vision à long terme du maillage fluvial de notre pays. Je voudrais en particulier, au nom de tous les adhérents, exprimer ma gratitude au Comité Provoideau présidé par Jean-François DALAISE, qui s'est fortement investi en faveur de cet objectif commun.

Je souhaiterais ajouter que cette inscription dans le marbre législatif ne doit pas être considérée comme une victoire d'un camp sur l'autre ou des tenants d'un tracé sur un autre. Notre approche se veut résolument consensuelle et partenariale, notamment vis-à-vis de l'Alsace, dans le respect de ce qui nous semble être l'intérêt général de notre pays en matière d'aménagement du territoire. J'en veux pour preuve la récente adhésion de la Région Bourgogne à notre association et la désignation de Robert ARNAUD, Président du Consortium pour les Voies Navigables de l'Est et du Sud-Est, en tant que Vice-Président de notre association.

Alors que la Conférence internationale de Copenhague sur le changement climatique a souligné la nécessité d'une gouvernance écologique mondiale, le développement du transport fluvial constitue un levier d'action prioritaire en France. Nous ne pourrions répondre sans la voie d'eau aux objectifs gouvernementaux de report modal, de transport doux et de réduction de nos gaz à effet de serre.

La priorité est désormais de faire mieux connaître le projet Saône-Moselle et de l'inscrire au cœur du Schéma National des Infrastructures en cours d'élaboration en France et du Réseau TransEuropéen de Transport pour l'Union européenne. Car ce projet est résolument de dimension européenne ! Saône-Moselle est ainsi une priorité inscrite au programme des grands projets retenu par la dernière Présidence de la Grande Région qui associe la Lorraine, le Grand-Duché de Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Wallonie et les Communautés francophone et germanophone de Belgique : c'est tout le sens de l'organisation de notre prochaine Assemblée Générale en 2010 au Luxembourg.

Alors que les services de l'Etat et de ceux de VNF se mobilisent pour préparer le débat public, notre mobilisation ne doit pas faiblir car il s'agit désormais de faire de ce temps fort un succès populaire, en y associant, dès que possible, le plus grand nombre d'acteurs concernés. Projet symbolique du Grenelle de l'environnement et d'une nouvelle croissance verte, Saône-Moselle sera pour l'ensemble des régions desservies un formidable relais de croissance durable, synonyme de création d'emplois, de désenclavement et de désaturation du trafic de fret.

Une ambition partagée : réussir le débat public autour de Saône-Moselle d'ici 2012



De gauche à droite : Pascal GIRARDOT, Directeur Général adjoint de VNF, Jean-Philippe MORETAU, Directeur interrégional Nord Est de VNF, François PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne, André ROSSINOT, Président de l'association, Jean-François DALAISE, Vice-Président trésorier de l'association, René BEAUMONT, Vice-Président de l'association, Marc PAPINUTTI, Directeur des infrastructures de transport du MEEDDM.

Notre Assemblée Générale 2009 s'est déroulée au siège du Conseil Régional de Bourgogne après celle tenue à la Région Rhône-Alpes en 2008.

Pour son Président, François PATRIAT, engagé dans la décentralisation des canaux de la Région Bourgogne, le développement des voies navigables constitue « *un enjeu essentiel en matière de tourisme local et de transport de fret* ». Une telle conviction l'a poussé à adhérer à notre association, confortant ainsi sa large représentativité. (*voir ci-dessous*)

André ROSSINOT a souligné l'intérêt de la stratégie d'ouverture et de rassemblement menée depuis sa création par l'association. Après l'échec de Rhin-Rhône par le Doubs, il convenait de soutenir fortement Seine-Nord Europe, le projet de liaison fluviale le plus abouti et le plus rapidement réalisable. La réalisation de Seine-Nord Europe enclenchée, il s'agit désormais de poursuivre une politique de maillage fluvial pertinente du territoire, en préparant le débat public du projet Saône-Moselle et en renforçant la desserte fluviale de nos ports maritimes.

Au moment où notre Association fêtait les dix ans de sa création, le lancement de la préparation du débat public a été confirmé par Marc PAPINUTTI, Directeur des infrastructures de transport du MEEDDM, reconnaissant ainsi le travail de sensibilisation accompli par nos soins. Cet engagement de la loi « Grenelle 1 » se traduit déjà par un certain nombre de décisions et l'engagement d'un budget de 4 millions d'euros par l'AFITF. Conforté dans le rôle de maître d'ouvrage du débat public, VNF se place déjà dans cette perspective, comme l'ont confirmé Pascal GIRARDOT, Directeur Général adjoint de VNF, et Jean-Philippe MORETAU, Directeur interrégional Nord Est de VNF.

Les points clés de l'article 11 de la loi « Grenelle 1 »

La loi « Grenelle 1 » du 3 août précise au sein de l'article 11 que : « *Les études nécessaires à la réalisation d'une liaison fluviale à grand gabarit entre les bassins de la Saône et de la Moselle seront poursuivies et un débat public sera organisé d'ici à 2012. Ce débat envisagera également l'intérêt d'une connexion fluviale entre la Saône et le Rhin qui fera l'objet d'études complémentaires préalables.* »

Cet article mentionne également la réalisation du canal Seine-Nord Europe et l'organisation d'un débat public, avant la fin de l'année 2011, sur la liaison à grand gabarit de la Seine amont entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

François PATRIAT soutient le projet Saône-Moselle : la Bourgogne adhère à l'association.

« *Façonner l'avenir* », c'est ainsi que François PATRIAT décrit les objectifs poursuivis par l'association. Il ne peut être que « *partisan* » de la réalisation de Saône-Moselle, un projet qui répond aux enjeux du développement durable. Située géographiquement entre la Lorraine et Rhône-Alpes, la Bourgogne accueillera une grande partie du tracé du futur canal. Il convient aujourd'hui, selon le Président de la région Bourgogne, de « *rendre concrète l'ambition du développement des modes alternatifs à la route, avec pour objectif des conditions économiques et commerciales attractives.* »

François PATRIAT a profité de son intervention pour annoncer l'adhésion à notre association de la Bourgogne, « *une région qui va investir 10 millions d'euros et 400 emplois à temps plein dans le processus de décentralisation et de prise en charge de ses canaux* ».

Préparation du débat public : la mobilisation des services de l'Etat et de ceux de VNF

Après avoir rappelé que le transport fluvial est aujourd'hui parfaitement intégré à la politique de transport du gouvernement, en citant les investissements engagés sur Seine-Nord Europe au titre du plan de relance pour l'économie, Marc PAPINUTTI, Directeur des infrastructures du ministère du Développement durable, a concentré son intervention sur le projet Saône-Moselle.

Il a d'abord assuré VNF de toute sa confiance pour conduire ce débat public. Des instances de gouvernance élargies seront mises en place, sous l'égide du Préfet de la Région Lorraine, préfet coordonnateur du projet, à l'image de ce qui a été fait pour Seine-Nord Europe. Pascal GIRARDOT, Directeur général adjoint de VNF, a évoqué la possibilité de créer différents collèges de parties prenantes pour mieux associer

les collectivités territoriales et les acteurs socioprofessionnels à la phase préparatoire du débat public. L'Etat apportera les financements nécessaires au démarrage rapide des études complémentaires, nécessaires à la préparation du débat public, à hauteur de 4 millions d'euros. Ces études devront être finalisées fin 2011 pour tenir le calendrier, a précisé Pascal GIRARDOT.

Après avoir rappelé les résultats des études réalisées et les données techniques du projet de liaison Saône-Moselle – soit 220 kms entre Saint-Jean-de-Losne et Neuves-maisons –, Jean-Philippe MORETAU a présenté les différentes études complémentaires proposées par VNF dans la perspective de ce débat public. Afin de pouvoir comparer au projet de connexion Saône-Rhin les quatre couloirs envisagés par les études techniques et environnementales menées sur le projet Saône-Moselle, il conviendra de disposer d'un même niveau d'étude de faisabilité sur ce projet. (voir page 4)

Contenu de la motion votée lors de l'AG 2009

A Dijon, les membres de l'association ont adopté une motion intitulée « **Pour un respect des engagements de calendrier et un dialogue renforcé avec les territoires** » transmise aux Préfets des régions Lorraine et Rhône-Alpes. Cette motion tient en deux idées forces.

1 - L'association soutient la réalisation prioritaire des projets d'amélioration de la navigabilité sur le Rhône et la Seine et de la desserte des Grands Ports Maritimes. Elle sera très attentive au respect des calendriers annoncés et au bouclage des plans de financement afin que le transport fluvial bénéficie des investissements nécessaires.

2 - Dans la perspective du débat public sur le projet Moselle-Saône, l'association prend position pour une préparation dans des conditions optimales de ce débat public, notamment via la création d'une structure dédiée au projet disposant des moyens humains et financiers nécessaires.

Fêtant cette année dix ans d'engagement en faveur du transport fluvial, l'association est également disponible pour participer au futur Comité de pilotage élargi du projet, afin d'y constituer un relais d'information crédible et influent en faveur du projet.

Bienvenue aux nouveaux membres

Cette Assemblée Générale a permis de saluer l'adhésion de deux nouveaux membres :

- l'association PROMOFLUVIA,
- l'Union des Chargeurs Fluviaux de Lorraine.

Message du Consortium pour les voies navigables de l'Est et du Sud-Est

« Le Consortium remercie l'association pour sa proposition de convier son président à siéger au sein de son Conseil d'administration en qualité de Vice-Président et ainsi de nous permettre de partager les efforts visant, grâce au projet Moselle-Saône, à développer les infrastructures dans l'Est de la France, et par voie de conséquence, de permettre un nouveau développement du transport fluvial dans nos régions. » (extrait du message lu pendant l'AG).

Ressources en ligne

Retrouver toutes les décisions de l'Assemblée Générale (délibérations, composition du Bureau, communiqués...) sur le site web de l'association : www.seine-moselle-rhone.asso.fr

Premier acte dans la mise en œuvre de la loi « Grenelle 1 »

Quinze jours après notre Assemblée Générale, s'est tenue la réunion du Comité de pilotage des études Saône-Moselle, à laquelle André ROSSINOT participait, et au cours de laquelle les orientations envisagées par Marc PAPINUTTI et les responsables de VNF lors de l'AG de notre association, ont été confirmées. Le pilotage de l'organisation du débat public a été confié au Préfet de la région Lorraine. Le Comité de pilotage a été élargi à toutes les régions concernées (outre la Lorraine et Rhône-Alpes représentées par les Vice-Présidents Patrick HATZIG et Jean-François DEBAT, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et Champagne-Ardenne), au Grand Port Maritime de Marseille et à différentes personnalités. Le principe d'une « gouvernance à cinq » (collectivités, socioprofessionnels, associations, syndicats, administrations) a été confirmé. Dans le droit fil des attentes exprimées lors de l'AG, il a été décidé que notre association participera aux réunions du Comité de pilotage élargi.

Responsable de la maîtrise d'ouvrage du débat public, VNF créera une Mission dédiée à Saône-Moselle, rattachée au siège, dotée des moyens nécessaires et enrichie de l'expérience de Seine-Nord Europe. Cette Mission s'appuiera sur les 3 Directions interrégionales concernées (Nord-Est, Saône-Rhône-Méditerranée et Strasbourg) ainsi que sur l'expertise d'un Comité Technique.

A l'occasion de cette réunion, les cabinets de consultants Egis Eau et Egis Environnement ont présenté les conclusions de l'étude technique et environnementale sur les différents couloirs de passage identifiés et passerelles entre couloirs envisageables sur les 220 kms de la liaison. Les potentialités de chaque tracé ont été analysées en fonction de leur impact sur l'environnement, de la socio-économie des territoires, de l'alimentation en eau et du coût de l'infrastructure. Ces premiers résultats devront être affinés à travers des études complémentaires.

Outre la prise en compte de la faisabilité d'une connexion fluviale entre la Saône et le Rhin, condition préalable à l'estimation de son intérêt, ces études complémentaires devront répondre à plusieurs objectifs selon Jean-Philippe MORETAU :

- Confirmer la faisabilité de certains couloirs de passage et réduire les aléas de l'évaluation financière ;
- Prendre en compte l'ensemble des bénéfices de la voie d'eau, outre la fonction transport : sécurisation de l'alimentation en eau, irrigation agricole, création de zones humides et amélioration de la biodiversité, production d'hydroélectricité, tourisme ;
- Intégrer de nouveaux éléments à l'étude socio-économique, tels que les trafics de desserte de l'Europe pour les conteneurs internationaux.

Actualités en bref

La future liaison Saône-Moselle évoquée par le Président de la République

Le 8 octobre 2009, à l'occasion de son déplacement en Lorraine à Woippy, Nicolas SARKOZY a évoqué la création d'une plateforme multimodale logistique le long de la Moselle fin 2011 ou début 2012. Cette infrastructure devrait être localisée sur plusieurs sites, aussi bien à Thionville-Illange, qu'à Metz La Maxe et Nancy-Frouard, dans la perspective d'une gouvernance unique des ports en Lorraine. Le Chef de l'Etat a lié cette annonce à la perspective de la réalisation du canal Saône-Moselle qui visera à assurer une interconnexion entre les ports nord européens et ceux de la Méditerranée.

Saône-Moselle : un atout pour l'attractivité des territoires

Pour le compte de la DIACT, le Préfet honoraire Hubert BLANC a été chargé d'une mission « Grand Nord-Est » destinée à proposer un programme d'actions au Gouvernement en faveur du développement du Grand Nord-Est pour compenser les restructurations militaires. Dans son rapport, Hubert BLANC a insisté sur le caractère attractif et le levier de compétitivité que constituent les infrastructures de transport comme Saône-Moselle.

Rendez-vous à Luxembourg-Ville pour l'Assemblée Générale 2010 de notre association

L'Assemblée Générale 2010 sera organisée à Luxembourg-Ville, capitale du Grand Duché, afin d'associer au mieux les différents partenaires de la Grande Région autour de la Moselle canalisée, qui ont fait de Saône-Moselle une de leurs priorités communes en matière d'aménagement du territoire pour la décennie à venir.



Photo / DR VNF